

COMMUNE DE BOISSEUIL

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)**

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 18
Votants : 23

L'an deux mil vingt-deux, le 29 juin, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 juin 2022

PRESENTS : Mme BEUGERIE Delphine, Mme BOURGEOIS, Mme BRAILLON Eliane Annick, M. DOUDARD Christian, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, Mme MOREAU Aurore, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE Michèle, M. EJNER Pascal, M. ZBORALA Bernard.

ABSENTS : M. BIAD Brahim (Pouvoir à Mme BRAILLON Eliane), Mme BOUCHON Véronique (Pouvoir à M. LARROQUE Joël), Mme COQUEL Laure (Pouvoir à M. TOURNIEROUX Vincent), Mme HAY Salomé (Pouvoir à M. VILLAUTREIX Joël), Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à M. SAUVAGNAC Bernard).

Secrétaire de séance : M. Joël LARROQUE

Affiché le : 01/07/2022

11. Versement d'une subvention exceptionnelle aux jeunes agriculteurs de la Haute-Vienne dans le cadre de la « fête de l'Agri'Culture ».

Jeunes agriculteurs est une association syndicale dont la mission est d'assurer le renouvellement des générations en agriculture, de défendre les intérêts de tous les agriculteurs et d'organiser différentes manifestations dont le but est d'animer le territoire rural.

En 2022, les jeunes agriculteurs du canton de Pierre Buffière ont entrepris d'organiser la finale départementale de labour.

Cet évènement intitulé « fête de l'Agri'Culture » se déroulera le samedi 27 août à Boisseuil en face du Pôle de Lanaud. Des animations ouvertes à tous viendront compléter le concours de labour. Plusieurs milliers de visiteurs et une trentaine de concurrents au labour sont attendus à cette occasion.

Cette manifestation étant organisée sur Boisseuil, les jeunes agriculteurs ont sollicité la commune pour le versement d'une subvention exceptionnelle. Afin de soutenir cette association et l'organisation de cet évènement qui aura des retombées positives pour la commune, il est proposé de leur accorder une subvention exceptionnelle de 1 000 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide :

- **d'autoriser le Maire à verser une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association les jeunes agriculteurs pour l'organisation de la fête de l'Agri'Culture et à signer tout document devant intervenir dans ce cadre,**
- **d'imputer les dépenses sur les articles prévus au budget principal de la commune de Boisseuil.**

VOTE 23	POUR 23	CONTRE 0	ABSTENTION 0
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire,
Philippe JANICOT

